

Jean-Christophe CARREL
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF IAE de Dijon

Hervé ELLUL
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
Ingénieur ECAM
Diplômé de l'ESSEC
Expert de Justice agréé
Près la Cour d'Appel
de Lyon et la Cour
Administrative d'Appel
de Lyon

Christophe GABET
Commissaire aux comptes
MSTCF - Université
Jean Monnet

Mohamed KHALFAOUI
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
Toulouse Business School

ASSOCIATION FEDERATION HABITAT ET HUMANISME

Siege social : 69 CHEMIN DE VASSIEUX, 69 300 CALUIRE-ET-CUIRE

SIREN : 395 060 262

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31/12/2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés établis par l'association FEDERATION HABITAT ET HUMANISME relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport (27 pages).

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice de l'ensemble constitué par les entités comprises dans le périmètre de combinaison.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe aux comptes combinés :

- o Les notes 4.1.3 « Application du nouveau règlement » et 5.1.2 « Règles et méthodes comptables » qui précisent que les présents comptes ont été établis en application de la nouvelle réglementation comptable relative aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, telle que prévue par les règlements 2018-06 et 2020-08 de l'ANC.
Et plus particulièrement la note « Legs et donations » qui détaille les principes comptables désormais retenus pour la comptabilisation des legs et donations sur actifs immobiliers et numéraires et les impacts à l'ouverture de l'exercice 2020 ;
- o La note 4.1.2 « Crise sanitaire » qui expose les incidences de la crise sanitaire sur l'activité et le fonctionnement de l'ensemble combiné.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes combinés de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, les notes l'annexe exposent le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié :

- o La correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.
Nos diligences ont notamment consisté à examiner les principes retenus pour l'évaluation et la comptabilisation des legs et donations en fonction de la date de leur fait générateur, des conditions d'attribution et de leurs destinations ;
- o Que l'annexe aux comptes combinés fournit une information appropriée et explicite sur les impacts de présentation sur les comptes combinés. Nos diligences ont ainsi consisté à s'assurer de la correcte transcription, à l'ouverture de l'exercice 2020, des opérations sur legs et donations nées antérieurement, nécessaires à la comparabilité des comptes entre les deux exercices.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes combinés adressés aux membres de l'assemblée générale.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par votre trésorier.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villeurbanne, le 10 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

Pour Groupe ACTICONSEIL

Jean Christophe CARREL



ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Table des matières

1. PRESENTATION GENERALE	3
1.1. PRESENTATION DES COMPTES COMBINES	3
1.2. CHANGEMENT DE METHODE	3
1.3. PERIMETRE DE COMBINAISON	3
2. BILAN COMBINE DU MOUVEMENT	4
3. COMPTE DE RESULTAT	5
4. ANNEXES.....	6
4.1. Evènements significatifs de l'exercice.....	6
4.2. Evènements significatifs postérieurs à la clôture des comptes.....	7
5. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
5.1. PRINCIPES GENERAUX DE COMBINAISON	8
5.1.1. Périmètre de combinaison.....	8
5.1.2. Règles et méthodes comptables du bilan.....	11
5.2. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN.....	16
5.2.1. Immobilisations brutes	16
5.2.2. Amortissements.....	16
5.2.3. Etat des provisions et dépréciations.....	16
5.2.4. Tableau de variation des capitaux propres.....	17
5.2.5. Subventions d'investissement	17
5.2.6. Provisions pour risques et charges	17
5.2.7. Tableau d'échéancier des dettes	17
5.3. NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	18
5.3.1. Produits d'exploitation	18
5.3.2. Charges d'exploitation.....	19
5.3.3. Autres résultats.....	20
5.4. HORS BILAN	21
5.4.1. Engagements hors bilan.....	21
5.4.2. Bénévolat	21
6. CROD- Compte de Résultat par Origine et Destination.....	22
7. TABLEAU DE FINANCEMENT.....	28

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

1. PRESENTATION GENERALE

1.1. PRESENTATION DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés du Mouvement Habitat Humanisme retracent son activité, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de sa mission d'intérêt général qui est de permettre à des familles ou à des personnes seules de vivre dans un quartier socialement équilibré, de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant une insertion et lorsque la perte d'autonomie est liée à des problèmes de santé, d'accéder à des lieux de vie spécialement adaptés à leur situation.

La combinaison comptable s'apparente, pour les entités non lucratives, à la consolidation des comptes annuels de structures d'un même Mouvement. Le périmètre de combinaison retenu par Habitat Humanisme reprend les entités liées par une convention signée avec le Mouvement ainsi que celles contrôlées de façon exclusive.

Les comptes annuels du Mouvement Habitat Humanisme sont analysés sur la base du compte d'emploi des ressources et du bilan combinés. Ils comprennent :

- **le bilan** qui synthétise la situation patrimoniale de l'ensemble des organisations composants le Mouvement
- **le compte de résultat** qui récapitule et regroupe les produits et les charges de l'exercice selon leur destination,
- **l'annexe** qui complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat,
- **Le compte d'emploi des ressources et son annexe.**
- **Le tableau des flux de trésorerie**

Modification liée à la nouvelle présentation des flux liés aux fonds dédiés

Le flux sur les fonds dédiés (engagements à réaliser sur financements externes et reprises associées) qui figurait jusqu'en 2019 après le résultat exceptionnel, est désormais présenté en charges et produits d'exploitation.

Par ailleurs un nouveau compte spécifique à la comptabilisation des legs et donations est créé : il s'agit du 191100 « fonds dédiés sur legs et donations à encaisser ».

1.2. CHANGEMENT DE METHODE

CF Paragraphe 4.1.3

1.3. PERIMETRE DE COMBINAISON

Le périmètre de combinaison n'a pas été modifié sur 2020.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

2. BILAN COMBINE DU MOUVEMENT

BILAN EN K€	Exercice 2020			Exercice 2019
ACTIF EN K€	BRUT	AMORT PROV	NET	NET
Immobilisations Incorporelles	13 499	3 407	10 092	10 226
Immobilisations Corporelles	853 948	169 141	684 807	657 631
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7 352	95	7 257	0
Immobilisations Financières	5 760	300	5 460	7 267
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	880 558	172 943	707 615	675 124
Clients	10 268		10 268	9 528
Créances recues par legs ou donations	2 588		2 588	0
Subvention à recevoir	39 559		39 559	32 013
Débiteur Divers	19 448		19 448	22 202
Disponibilités	129 050		129 050	74 536
VMP - Autres titres	43 641		43 641	48 527
Charges constatées d'avance	1 737		1 737	1 330
TOTAL ACTIF CIRCULANT	246 291		246 291	188 136
TOTAL ACTIF	1 126 849	172 943	953 906	863 259

BILAN EN K€	Exercice 2020	Exercice 2019
PASSIF EN K€	NET	NET
CAPITAUX PROPRES	463 279	433 032
<i>Dont Capital, Apports, Réserves, RaN</i>	<i>449 981</i>	<i>419 734</i>
<i>Dont legs et donations immobilières</i>	<i>13 298</i>	<i>13 298</i>
Résultat de l'exercice	2 588	2 864
<i>Dont Part du Groupe</i>	<i>142 911</i>	<i>143 040</i>
<i>Dont Hors Groupe</i>	<i>322 956</i>	<i>292 856</i>
Subventions d'investissement	150 646	142 994
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	616 512	578 890
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 231	12 851
FONDS DEDIES ET REPORTEES	19 471	7 005
Emprunts et dettes financières	246 489	213 149
Fournisseurs	10 981	6 244
Fournisseurs immo	6 754	7 505
Dettes des legs ou donations	2 321	0
Autres dettes fiscales et sociales	19 251	15 954
Créditeurs divers	11 538	17 142
Produits constatés d'avance	5 356	4 519
TOTAL DETTES	302 692	264 513
TOTAL PASSIF	953 906	863 259

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

3. COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT en k€	Exercice N 2020	Exercice N-1 2019	Ecart
Cotisations	104	124	-20
Ventes de biens et services	94 905	90 993	3 912
Recettes médico-social	49 207	52 796	-3 589
Loyers	40 221	34 406	5 815
Autres Produits	5 478	3 790	1 687
Produits de tiers financeurs	93 161	73 912	19 249
Subventions d'exploitation	22 247	16 890	5 357
Subventions quote-part investissement	5 858	5 354	505
Dotation médico-social	65 055	51 668	13 387
Ressources liées à la générosité du public	14 024	16 574	-2 550
Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges	3 910	2 076	1 834
Utilisation des fonds dédiés et reportés	5 177	922	4 256
Total des produits d'exploitation	211 281	184 601	26 680
Achats et charges externes	-70 353	-63 167	7 186
Loyers Charges Sous traitance	-28 371	-23 495	4 876
Charges médico-social	-16 857	-15 019	1 839
Entretien, réparations, maintenance, petits équipements	-11 312	-10 115	1 197
Eau, gaz, électricité, fuel	-4 188	-4 551	-364
Autres achats et charges externes	-9 625	-9 987	-362
Impôts, taxes et versements assimilés	-8 935	-8 202	733
Frais de personnel	-91 960	-82 958	9 002
Dotations aux amortissements et provisions	-26 049	-23 591	2 458
Report en fonds dédiés et reportés	-7 239	-1 857	5 382
Total des charges d'exploitation	-204 537	-179 775	-24 762
Résultat Exploitation	6 744	4 826	1 918
Résultat financier	-3 811	-871	-2 940
Résultat exceptionnel	-263	-935	672
Impot sur les bénéfices	-83	-156	73
Rés. Net	2 588	2 864	-277

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00051

4. ANNEXES

4.1. Evènements significatifs de l'exercice

4.1.1. Poursuite des investissements dans les Foncières

L'ensemble des investissements immobiliers des deux foncières ont représenté 53,6M € en 2020.

Pole logement social : 745 nouveaux logements acquis en propres ou mobilisés auprès des propriétaires solidaires.

Pole médicaux social :

600 nouvelles personnes accueillies en établissement

1 300 places dans nos 12 centres d'accueil temporaire ont permis d'accueillir au cours de l'année quelques

2 200 personnes en grande exclusion.

L'impact de ces investissements se retrouve dans le bilan mais aussi dans le compte de résultat avec l'augmentation des loyers et des charges.

4.1.2. Crise sanitaire

L'activité du Mouvement a été affectée par les effets de la crise sanitaire du coronavirus. Les organisations ont mis en place les mesures appropriées pour répondre aux besoins des résidents et des locataires, des bénévoles et des salariés (télétravail notamment) ce qui a permis d'en limiter l'impact.

Les établissements Médico-sociaux ont bénéficié de dotations spécifiques des ARS (Agence Régionale de Santé), ces organisations n'ont pas souhaité faire appel aux dispositifs de chômage partiel.

Conjuguée aux élections municipales, la crise sanitaire a ralenti les projets immobiliers portés par les foncières ce qui a eu pour effet de limiter les décaissements financiers sur l'exercice à un montant de 53,6M€ (contre un montant de 81,3M€ en 2019). En 2020, 342 logements ont été acquis ou réhabilités. Une reprise est prévue à partir de 2021 avec le soutien de la politique de programmation d'aide à la pierre (Plan Logement d'Abord).

4.1.3. Application du nouveau règlement comptable ANC n°2018-06

L'application du règlement entraine une modification dans la traduction comptable de certains flux (fonds dédiés, legs et donations et flux liés aux ressources) et dans le format de présentation des états de synthèse (établissement d'un nouveau compte de résultat par origine et destination), avec la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat.

Les principaux impacts sur 2020 se retrouvent :

- Au niveau du bilan avec une augmentation des actifs (biens immobiliers et créances reçus par legs et donations) de près de 12M€ au 01/01/2020, et des passifs à due concurrence dans les postes « fonds reportés liés aux legs et donations » et dans les dettes sur legs et donations en cours de traitement.
- Au niveau du compte de résultat par la création et l'utilisation des fonds reportés issus des legs et donations, ce qui augmente les totaux des produits et charges et le transfert des mécénats de compétence dans les contributions volontaires en nature.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

4.1.4. Augmentations de capital

Les deux foncières du Mouvement ont procédé à des augmentations de capital et des apports auprès de souscripteurs sympathisants, d'institutionnels et de gestionnaires d'actifs solidaires pour un montant total de **33,5M€** en hausse de 8,6M€ par rapport à 2019.

Les foncières bénéficient d'une convention SIEG.

4.1.5. Maintien des ressources liées à la générosité du public

L'année 2020 est marquée par une légère baisse des ressources :

- a. mécénats suite à la réforme du plan comptable, dont 1,2M de mécénats de compétences en 2019 comptabilisés en 2020 en contribution volontaire par nature pour 2,1 M€
- b. legs suite à la signature de nouveaux partenariats et à la réalisation de legs. Cette bonne performance témoigne de l'attachement fidèle des sympathisants au Mouvement Habitat Humanisme.

4.1.6. Evolution de la trésorerie

L'augmentation de +49,6M€ de la trésorerie s'explique principalement par l'augmentation des levées d'emprunts avec l'encaissement en 2020 de nombreux prêts sur des opérations préfinancées. La trésorerie disponible dans les foncières est suffisante pour financer les opérations immobilières validées par les comités d'engagement.

4.2. Evènements significatifs postérieurs à la clôture des comptes

Les restrictions sanitaires subsistent, l'organisation du travail des salariés et les missions des bénévoles restent perturbés.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus et reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

5. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

5.1. PRINCIPES GENERAUX DE COMBINAISON

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

L'entité combinante est l'association FEDERATION HABITAT et HUMANISME ; elle combine les entités dont elle a autorisé la création et qui sont tenues de respecter la charte du Mouvement. Il existe une indépendance juridique des entités combinées mais elles présentent entre elles des liens étroits.

Les bilans et compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes entités comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés. Il s'agit essentiellement :

- des titres des structures sociétales auto-détenus par le Mouvement,
- des rétrocessions de dons, legs et donations, et des subventions de la Fédération à la Foncière et HH GESTION
- des facturations entre entités du groupe, notamment loyers, honoraires de gestion, etc...
- des prêts, avances et comptes courants.

La méthode retenue pour la combinaison est celle de l'intégration globale.

Conformément aux règles prévues pour les comptes combinés, la méthode de combinaison retenue correspond à une méthode dite de « combinaison globale » (pas de notion comptable de « combinaison partielle » s'agissant de la quote-part du réseau détenue par les associés minoritaires des deux principales entités sociétales).

5.1.1. Périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100 % de leur activité, dans la combinaison des comptes :

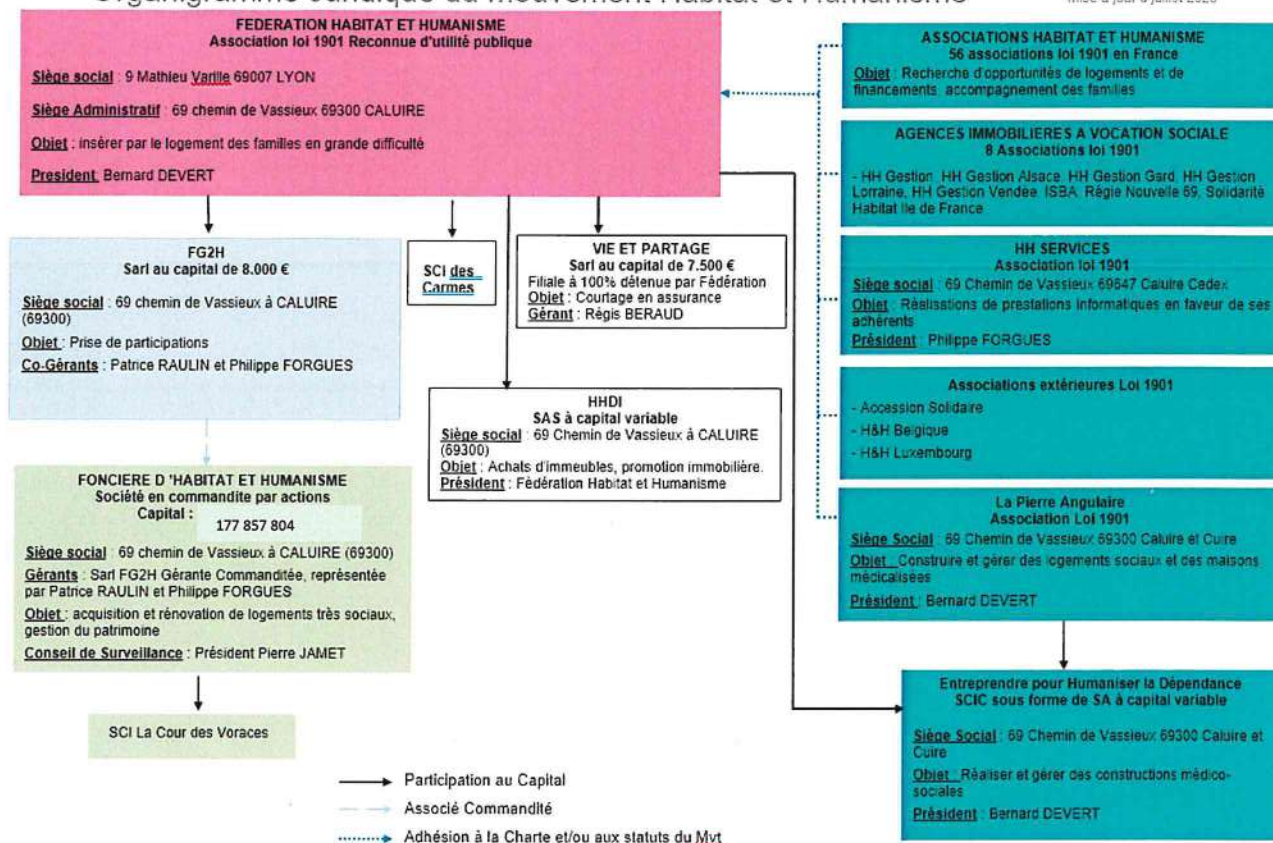
- La FEDERATION HABITAT et HUMANISME ainsi que les associations de l'UES
 - Vie et Partage
 - HH SERVICES
 - HH Gestion
- Les Foncières suivantes
 - SIC Entreprendre pour Humaniser la Dépendance
 - SAS Foncière Habitat Humanisme
 - SAS HHDI
- L'Association LPA
 - 30 établissements en Gestion directe + service siège
 - SCI Les Bâisseurs – Nazareth- St Vosy – Res Publica – BSCH – HH Patrimoine – La fraternité de Groissat – Zola
 - SCOOP Solidarité Versailles Grand Age –Bâtir et se Construire en Humanité
 - Associations : Bel Air Vassieux, Arcade santé, NDGP, Nice, OBP, Providence, St Afrique, Valence Albigeois.
 - Fondation Acteur d'Humanité
- Les Organisations HABITAT et HUMANISME
 - 55 associations,
 - 8 Associations Immobilières à Vocation Sociale (AIVS) qui assurent la gestion locative et l'accompagnement pour des logements loués à des publics fragilisés

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00051

Organigramme Juridique du Mouvement Habitat et Humanisme

Mise à jour 8 juillet 2020



Principaux pourcentages de détention du réseau dans les entités sociétales :

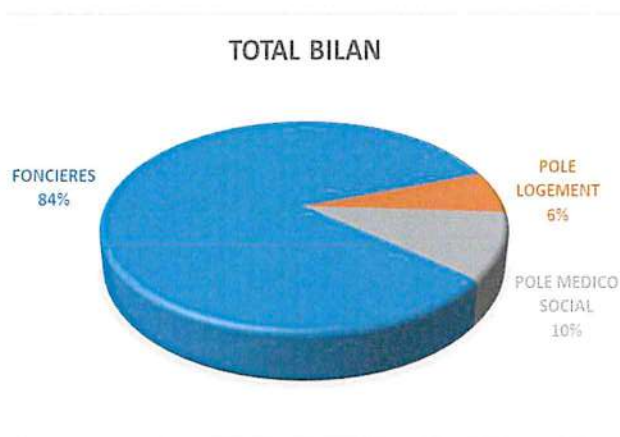
	2020	2019
Fédération et associations dans FHH	10.13%	10.13%
Fédération dans FG2H	99,80 %	99,80 %
HHDI dans FHH (1)	-	-
Fédération dans Vie et Partage	100,00 %	100,00 %
FHH dans SCI Cour des Voraces	100,00 %	100,00 %
Fédération dans SCI des Carmes	99,99 %	99,99 %
FEDE dans HHDI	100,00%	100,00%
LPA dans		
EHD	24.35 %	24,67 %
SCI Fraternité	99 %	99 %
SCI Les Bâisseurs	75 %	75 %
SCI HH patrimoine	11.67 %	40 %
SCI Zola	6,82 %	6,82 %

(1) Fusion au 1^{er} Décembre 2020 des structures : SCI VORACES

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00051

Contribution des entités les plus significatives aux présents comptes combinés (exprimée en % du total bilan après élimination) :

NOM	%BILAN 2020	%BILAN 2019
FHH	54,98%	53,79%
EHD	27,52%	28,76%
LPA	10,13%	10,14%
FEDE	7,50%	6,74%
OBP	2,79%	3,29%
SVGA	2,30%	2,49%
BSCH	1,71%	1,08%
PROVIDENCE	1,23%	1,44%
HH69	1,15%	1,08%
HHIDF	1,02%	0,88%
ST AFFRIQUE	0,89%	1,03%



Contribution des entités les plus significatives aux présents comptes combinés (exprimée en % du total des produits d'exploitation après élimination) :

NOM	%PDT EXPLOIT° 2020	%PDT EXPLOIT° 2019
LPA	39,38%	41,98%
FHH	12,44%	12,31%
EHD	8,06%	7,92%
HH69	6,86%	6,98%
HHIDF	6,61%	6,56%
SVGA	4,24%	3,98%
FEDE	3,94%	2,01%
FDAH	2,46%	0,23%
NICE VALBONNE	1,72%	1,69%
ST AFFRIQUE	1,59%	1,78%
VALENCE ALBIGEOIS	1,18%	1,24%



GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 Email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

5.1.2. Règles et méthodes comptables du bilan

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :
 - Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016;
 - L'application du règlement ANC 2018-06 et 2020-08 applicables aux associations, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif entraîne des impacts :
 - d'une part dans la traduction comptable de certains flux : fonds dédiés, legs et donation et flux liés aux ressources,
 - d'autre part dans le format de présentation des états de synthèse avec la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application ainsi que des compléments d'information.
 - Complété du règlement ANC 019-04 pour les activités médico-sociales

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Frais d'études et logiciels acquis | : 1 à 3 ans |
| • Agencements | : 5 ans |
| • Matériel bureautique | : 5 ans |
| • Matériel informatique | : 3 ans |
| • Matériel de transport | : 5 ans |
| • Mobilier de bureau | : 5 ans |

Les Foncières appliquent la méthode des composants pour leurs constructions. Lorsque la décomposition n'est pas identifiable dans le prix de revient, ils sont ventilés par composants.

- | | |
|--|--|
| • Terrains | Non amortis |
| • Constructions sur sol propre et sur terrain d'autrui | Durée du bail |
| • Structure | Linéaire 40 ans (50 ans pour les constructions neuves) |
| • Menuiseries extérieures | Linéaire 25 ans |
| • Chauffage | Linéaire 25 ans (15 ans pour le chauffage individuel) |
| • Etanchéité | Linéaire 15 ans |
| • Ravalement avec amélioration | Linéaire 15 ans |
| • Electricité | Linéaire 25 ans |
| • Plomberie/Sanitaire | Linéaire 25 ans |
| • Ascenseurs | Linéaire 15 ans |

Les durées d'amortissements des constructions sur sol d'autrui sont limitées à la durée du bail.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
Email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00051

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation (soit la valeur boursière dans le cas des titres cotés). La comparaison effectuée titre par titre, entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire, peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation ; aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

Subventions à recevoir

Lorsque les subventions sont notifiées, elles sont comptabilisées dans le compte de « subvention à recevoir ». Cette créance est soldée lorsque la subvention est payée par la collectivité.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrabilité.

Capitaux Propres

Les capitaux propres sont, notamment, constitués par les fonds propres, les apports associatifs, la capital social et prime d'émission des foncières, les réserves et les reports à nouveau.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements comprennent toutes les subventions notifiées et notamment les subventions à recevoir qui figurent dans les autres créances.

Les subventions sur les terrains sont évaluées au prorata de la valeur du terrain porté à l'actif et comprise dans le prix d'achat du bien immobilier. Les subventions sur les terrains sont reprises sur 10 ans.

Les subventions sur les constructions sont reprises en fonction du tableau d'amortissement des structures qu'elles contribuent à financer.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges précisés quant à leur objet et dont l'échéance et le montant sont incertains.

Provision pour engagements de départs en retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de retraite sont évalués dans les principales structures du Mouvement à leur valeur actuelle probable des droits acquis, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives, en fonction d'hypothèses actuarielles.

Emprunts

L'essentiel des emprunts est souscrit pour financer les acquisitions et les rénovations des actifs immobiliers. Ils sont principalement souscrits auprès de la Caisse des Dépôts à des taux préférentiels et sur des durées longues (supérieures à 25 ans).

Ventes de biens et services

- Les Recettes du Médico Social reprennent l'ensemble des sommes versées par les résidents pour se loger et se nourrir dans les établissements.
- Les loyers correspondent aux loyers et aux charges versés par les locataires du pôle Habitat Social.
- Les honoraires de gestion correspondent aux montants facturés par les AIVS à des structures externes au Mouvement.
- Les honoraires de montage correspondent aux charges engagées dans les foncières par les équipes immobilières en charge de piloter les projets immobiliers dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre déléguée.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00051

Legs et donations

Les libéralités correspondent à des biens issus de legs ou donations par acte authentique.

Comptabilisation des legs et donations (sur actifs immobiliers et sur actifs en numéraire)

Le tableau synoptique ci-dessous résume l'évolution comptable tant sur le fond que sur la forme :

- Legs et donations de nature immobilière

Etape de comptabilisation	Jusqu'en 2019	A compter de 2020	Observations
Date de comptabilisation des legs et/ou donation immobilière conservés par le mouvement (au niveau de la Foncière ou au niveau fédéral par exception)	Les actifs et éventuels passifs associés étaient comptabilisés dans le bilan de la fédération au moment de l'acte de délivrance par le notaire par un compte de produit de nature exceptionnelle	Les actifs et éventuels passifs associés sont comptabilisés dans le bilan de la fédération, en actif immobilier dès qu'ils sont acceptés par le Conseil d'Administration par un compte de produit de nature courante	
Date de comptabilisation des legs et/ou donation immobilière acceptés par le mouvement dans une perspective de cession	Enregistrement d'un produit exceptionnel de cession au moment de la signature de l'acte réitéré avec le tiers acquéreur	Enregistrement d'un produit de nature courante au moment de leur acceptation et leur destination (cession) par le conseil d'administration. Constatation d'un fonds dédiés si au 31/12 la cession n'a pas eu lieu et inscription de l'actif dans une rubrique nouvelle et dédiée des immobilisations (comptes 24)	
Comptabilisation de l'apport des actifs immobiliers reçus par la fédération par legs ou donation, à destination de la foncière HH	Le fait générateur : validation annuelle par l'Assemblée Générale de la foncière HH qui acte la réalisation de cet apport par l'émission de titres foncière (opération ne transitant pas en compte de résultat fédéral)	Le fait générateur : validation annuelle par la décision du comité d'engagement de la foncière HH qui acte la future réalisation de cet apport par l'émission de titres foncière (opération ne transitant pas en compte de résultat fédéral)	

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

- Legs et donations en numéraire

Etape de comptabilisation	Jusqu'en 2019	A compter de 2020	Observations
Date de comptabilisation des legs et/ou donation en numéraire (liquidités, assurance-vie, placement)	Les actifs financiers étaient comptabilisés dans le bilan de la fédération au moment de l'acte de délivrance par le notaire par un compte de produit de nature exceptionnelle. Un fonds dédiés devait être constaté si ces legs/donation avaient été fléchés par le donateur sur une action précise (et non réalisée au 31/12)	Les actifs financiers sont comptabilisés dans le bilan de la fédération, en actif financier dès qu'ils sont acceptés par le Conseil d'Administration par un compte de produit de nature courante. Un fonds dédiés doit être constaté si ces legs/donations avaient été fléchés par le donateur sur une action précise (et non réalisée au 31/12)	Modification de la nature du produit constaté mais pas de changement quant au calendrier de comptabilisation.

5.1.3. Incidence de la première application du règlement ANC n°2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice 2020

Actif

204000 Donations temporaires d'usufruits	139,00
240000 Biens immobiliers reçus par legs ou donations	11 184 481,00
240000 Biens mobiliers reçus par legs ou donations	910,00
294000 Dépréciation des biens	-95 000,00
461000 Créances reçues par legs ou donations....	789 521,43
Total actif créé	11 880 051,43

Passif

152000 Provisions pour charges s/legs et donations	265 851,00
191000 Fonds reportés liés aux legs et donations	6 542 201,25
191200 Fonds reportés liés aux donations temporaires	139,00
466000 : Dettes des legs et donations	5 071 860,18
Total passif créé	11 880 051,43

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
:mail : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Comparabilité des comptes à la clôture de l'exercice, première application du règlement ANC n°2018-06

Les modifications liées à l'application de ces nouveaux règlements dans le bilan sont les suivants :

BILAN EN K€	Bilan 31.12.2019	Nouveau règlement	Bilan 01.01.2020
Immobilisations Incorporelles	10 226		10 226
Immobilisations Corporelles	657 631	11 090	668 722
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0		0
Immobilisations Financières	7 267		7 267
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	675 124	11 090	686 214
Clients	9 528		9 528
Créances recues par legs ou donations	0	790	790
Subvention à recevoir	32 013		32 013
Débiteur Divers	22 202		22 202
Disponibilités	74 536		74 536
VMP - Autres titres	48 527		48 527
Charges constatées d'avance	1 330		1 330
TOTAL ACTIF CIRCULANT	188 136	790	188 925
TOTAL ACTIF	863 259	11 880	875 139
CAPITAUX PROPRES	433 032		433 032
<i>Dont Capital, Apports, Réserves, RaN</i>	<i>420 520</i>		<i>420 520</i>
<i>Dont legs et donations immobilières</i>	<i>12 512</i>		<i>12 512</i>
Résultat de l'exercice	2 864		2 864
<i>Dont Part du Groupe</i>	<i>143 040</i>		<i>143 040</i>
<i>Dont Hors Groupe</i>	<i>292 856</i>		<i>292 856</i>
Subventions d'investissement	142 994		142 994
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	578 890	0	578 890
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 851	266	13 117
FONDS DEDIES ET REPORTEES	7 005	6 542	13 547
Emprunts et dettes financières	213 149		213 149
Fournisseurs	6 338		6 338
Fournisseurs immo	7 410		7 410
Dettes des legs ou donations	0	5 072	5 072
Autres dettes fiscales et sociales	15 954		15 954
Créditeurs divers	17 142		17 142
Produits constatés d'avance	4 519		4 519
TOTAL DETTES	264 513	5 072	269 585
TOTAL PASSIF	863 259	11 880	875 139

Dons

Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement. Toutefois, les dons – par chèque, carte bleue, virement – datés d'avant la clôture et reçus après celle-ci sont comptabilisés sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

5.2. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN

5.2.1. Immobilisations brutes

K€	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Virement poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles	13 226	274	1		13 499
Immobilisations Corporelles	719 211	8 557	2 220	59 689	785 237
Immobilisations constructions en cours	92 829	35 582	11	-59 689	68 711
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		7 352			7 352
Immobilisations financières	7 619	6 606	8 465		5 760
Total	832 886	58 371	10 697	0	880 558

La variation des immobilisations corporelles et incorporelles s'expliquent par le rôle des foncière dans le modèle social développé par le Mouvement.

La variation des immobilisations financières s'explique par le rôle du Mouvement pour assurer la liquidité des titres des foncières. Dans ce cadre les cessions correspondent à la vente sur un « second marché » des titres rachetés à des souscripteurs.

5.2.2. Amortissements

K€	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles	3 000	455	48	3 407
Immobilisations Corporelles	154 246	15 719	492	167 473
Total	157 246	16 173	540	170 880

5.2.3. Etat des provisions et dépréciations

K€	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Immobilisations corporelles	2 163	269	769	1668
Immobilisations financières	352		211	141
Total	2 515	269	975	1 810

Le montant des provisions sur les immobilisations corporelles s'explique par des dépréciations complémentaires aux amortissements qui sont effectuées dans les foncières principalement cdans FHH suite à l'expertise annuelle du patrimoine immobilier (lorsque la valeur d'expertise d'un actif immobilier est significativement inférieure à sa valeur nette comptable retraitée des subventions restant à rapporter au résultat).

5.2.4. Tableau de variation des capitaux propres

K €	Tableau de variation des capitaux propres						
	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT		A LA CLOTURE			
	2020	MONTANT	DONT GENEROSITE	Augmentation	DONT GENEROSITE	Diminution	DONT GENEROSITE
Fonds propres sans droit de reprise	308 513			33 480		13 846	
Fonds propres avec droit de reprise	89 495			19 347		9 821	
Ecart de réévaluation	1 192			749			
Réserves	10 291			1 388			
Report à nouveau	21 057	2 864		248			
Provisions réglementées	4 825					4 120	
Résultat de l'exercice	2 864	2 864		2 588			
Total Fonds associatifs	435 852	-	-	57 800		27 787	
Dont part du réseau (4)	143 040						
Dont intérêts minoritaires (5)	292 856						
Dotations consommables	-						
Subventions d'investissement	142 995			12 858		5 207	
FOND DEDIES	6 934	-		17 715		5 177	
Provision pour risques et charges	12 854	-		3 226		848	
TOTAL	598 678	-	-	33 799	-	11 233	-

- (1) Dont augmentations de capital des foncières : 33,5 M€ (prime d'émission incluse de 8,4 M€). Le solde de l'augmentation provient du résultat de l'exercice précédent, et de l'impact des Mouvements de titres des FONCIERES détenus par le réseau
- (2) Dont résultat des activités réglementées et résultat sous contrôle des tiers financeurs
- (3) La partie réseau correspond à la totalité des fonds propres des entités associatives du réseau et au % de détention par les entités associatives du réseau au capital des sociétés (FONCIERE-HHD-EHD)
- (4) La part « hors réseau » dans les Fonds Propres ressort à 69 % à fin 2020. Ce taux traduit la participation des investisseurs (particuliers ou personnes morales) au capital des sociétés (essentiellement celui de la Foncière Habitat et Humanisme)
- (5) Les Mouvements en augmentation correspondent aux subventions nouvelles de 2020 tandis que le flux en diminution correspondent aux reprise en résultat des subventions d'investissement
- (6) Lié aux changements de méthode de présentation (Cf. point 1.2 – Changement de méthode)

5.2.5. Subventions d'investissement

Le montant global des subventions d'investissement ressort à 151M€; ces subventions correspondent principalement à des financements en lien avec l'investissement immobilier.

5.2.6. Provisions pour risques et charges

Le montant global des provisions pour risques et charges est de 15,2M€. Les provisions correspondent principalement à des provisions pour litiges, pour risques, pour grosses réparations et pour indemnités de départ à la retraite.

5.2.7. Tableau d'échéancier des dettes

K€	2020	Échéance à moins d'1an	Échéance à plus d'1an et - de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	246 489	51 012	45 358	150 119
Fournisseurs et comptes rattachés	17 736	17 736		
Dettes des legs ou donation	2 321	2 321		
Dettes fiscales et sociales	19 251	19 251		
Créditeurs divers	11 538	11 538		
TOTAL	297 336	101 858	45 358	150 119

L'importance de la quote part des emprunts et dettes financières à moins d'un an s'explique par les volumes importants de Billets à Ordre émis par la Foncière EHD et par la Fédération. Une très grande partie des ces BAO sont renouvelés annuellement.

5.3. NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.3.1. Produits d'exploitation

en K€	Exercice N 2020	Exercice N-1 2019	Ecart
Cotisations	104	124	-20
Ventes de biens et services	94 905	90 993	3 912
Recettes Médico Social	49 207	52 796	-3 589
Loyers	40 221	34 406	5 815
Ventes, Manifestations	829	111	718
Honoraires de gestion	1 025	1 283	-258
Honoraires de montage	1 416	1 443	-27
Contributions financières sans contrepartie	1	0	1
Autres Produits	2 207	953	1 254
Produits de tiers financeurs	93 161	73 912	19 249
Subventions d'exploitation	22 247	16 890	5 357
Subventions quote part invest	5 858	5 354	505
Dotation Médico Social	65 055	51 668	13 387
Ressources liées à la générosité du public	14 024	16 574	-2 550
Dons manuels	6 338	6 573	-235
Produits d'épargne solidaire et de partage	907	869	38
Mécénats	3 114	3 586	-472
Mécénat de compétence pdt	0	1 206	-1 206
Legs et Donations	3 665	4 340	-675
Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges	3 910	2 076	1 834
Utilisation des fonds dédiés	981	922	59
Utilisation des fonds reportés	4 197	0	4 197
Total des produits d'exploitation	211 281	184 601	26 680

Ventes de biens et services

Les produits issus de l'activité s'élèvent à 94,9 M€ ; ils représentent 45% des produits d'exploitation

- les Recettes du Médico Social 49,2 M€
- les loyers versés par les locataires du pôle Habitat Social 40,2 M€
- les honoraires de gestion 1,0 M€
- les honoraires de montage 1,4 M€
- les autres produits 3,1 M€

Compte tenu du développement des activités du Mouvement, l'ensemble des ventes progressent.

Produits de tiers financeurs

Ces ressources s'élèvent à 93,1 M€ soit 44% des produits d'exploitation.

- Les subventions d'exploitation reçues sont de 22,2 M€ et servent à financer les Habitats Collectifs tels que les Pensions de Familles ainsi que l'accompagnement en apportant un soutien à l'aide à l'emploi des travailleurs sociaux. La quote part de subvention d'investissement reversée au résultat s'élève à 5,9 M€.
- La dotation Médico Sociale s'élève à 65,0 M€ ; elle permet à nos établissements Médico-sociaux de financer le soin, la dépendance, l'accompagnement spécifique de lieu de vie collectif ainsi qu'une partie de l'hébergement dans nos établissements.

Ressources liées à la générosité du public

Les ressources issues de la générosité s'élèvent à 14,0 M€ soit 6,7% de nos produits d'exploitation

Dons manuels

Ces dons résultent d'appels à la générosité du public effectués soit par des campagnes réalisées par la Fédération, soit directement par le réseau des associations. Ces dons sont principalement affectés aux associations Habitat Humanisme. Le montant global pour 2020 est 6,3 M€.

Mécénat d'entreprise

Le soutien des entreprises qui ont contribué au développement du Mouvement s'élève à 3,4 M€, ce dispositif permet aux entreprises et à leurs collaborateurs d'aider concrètement le Mouvement à financer des opérations pour les personnes que nous logeons.

Il est à noter que le mécénat de compétences sous l'effet du nouveau règlement comptable est comptabilisé en Contribution Volontaire en Nature.

Legs et donations

Le Mouvement a bénéficié en 2020 de transmission à titre gratuit de liquidité pour un montant de 3,6 M€ dont 0,4 M€ de biens immobiliers.

Cependant, les règles de comptabilisation ayant changé, il est nécessaire d'intégrer les variations de fonds dédiés pour identifier la somme réellement perçue sur l'exercice.

Produits d'épargne solidaire

Le Mouvement a développé, en lien avec des partenaires bancaires et financiers, une gamme de produits d'épargne solidaire : livrets d'épargne, cartes solidaires, FCP de partage, assurance-vie solidaires.... Les plus de 27 000 souscripteurs partagent leurs intérêts annuels, ce qui s'élève à 0,9 M€ en 2020.

Autres Produits issus de la générosité du public

Ces recettes s'élèvent à 0,2 M€ elles sont issues des manifestations et des cotisations versées par les adhérents au Mouvement.

Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges

Les reprises de subvention de notre parc immobilier, le dénouement de litiges et la mise à jour des opérations dépréciées s'élèvent à 3,9 M€.

Utilisation des fonds dédiés

Les fonds dédiés que l'on retrouve au Passif pour un montant de 19 M€, ont augmenté en 2020 pour un montant de 12 M€ sous l'effet de la mise en place de la réforme comptable concernant les fonds reportés des legs et donations pour 7 M€, le restant provenant de décalage de dépenses affectées. Cette rubrique est à mettre au regard des reports en fonds dédiés dans les charges d'exploitation pour un montant de dotation en de 1,8 M€.

5.3.2. Charges d'exploitation

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

en K€	Exercice N 2020	Exercice N-1 2019	Ecart
Achats et charges externes	-70 353	-63 167	-7 186
Loyers Charges Honoraires Irrécouvrables	-26 469	-22 038	-4 431
Charges médico social	-16 857	-15 019	-1 839
Entretien, réparations, maintenance	-6 894	-6 687	-208
Eau, gaz, électricité, fuel	-4 188	-4 551	364
Frais de missions et réceptions	-1 295	-2 169	875
Mécénat de compétence OLD	0	-1 206	1 206
Fournitures entretien, petit équipement	-4 418	-3 429	-989
Honoraires	-1 308	-1 643	336
Personnel intérimaire	-449	-639	190
Frais de Communication	-2 066	-1 978	-88
Aides financières	-514		-514
Achats et charges externes	-3 994	-2 352	-1 642
Sous-traitance	-1 902	-1 457	-446
Impôts, taxes et versements assimilés	-8 935	-8 202	-733
Salaires et traitements	-66 708	-59 964	-6 744
Charges sociales	-25 252	-22 994	-2 258
Dotations aux amortissements	-21 839	-20 626	-1 213
Dotations aux provisions	-4 210	-2 965	-1 245
Report en fonds dédié	-3 606	-1 857	-1 749
Report en fonds reportés	-3 634	0	-3 634
Total des charges d'exploitation	-204 537	-179 776	-24 761

Achats et charges externes

Les achats et charges en lien avec l'activité de nos structures s'élèvent à 70,3 M€ soit 34,4% de nos charges d'exploitation. (cf détail dans le Compte de résultat)

Impôts et Taxes

Les charges fiscales sur les salaires, les taxes foncières et autres droits d'enregistrements s'élèvent à 8,9 M€ soit 4,4% de nos charges d'exploitation.

Frais de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 91,9 M€ soit 45% de nos charges d'exploitation. Il est à rappeler que notre Mouvement fait appel de façon significative à des bénévoles dont l'apport est précisé au point 4.5.2 Bénévolat.

Dotations aux amortissements et provisions

Les charges des dotations aux amortissements principalement sur notre parc immobilier, ainsi que la dotation de provisions s'élèvent à 26 M€ soit 12,74 % de nos charges d'exploitation.

5.3.3. Autres résultats

Résultat financier

en K€	Exercice N 2020	Exercice N-1 2019	Ecart
Produits Financiers	1 578	2 833	-1 255
Charges financières	-5 389	-3 704	-1 685
Résultat financier	-3 811	-871	-2 940

Les produits financiers issus des placements de trésorerie s'élèvent à 1,6M€. Les principaux contributeurs sont les deux foncières (EHD avec 0,3M€ et FHH avec 0,6M€) et la Fédération HH (0,2M€). La progression s'explique par une hausse du volume des BAO placés et des provisions comptabilisées en 2020.

Les charges financières sur les emprunts et BAO et les dépréciations s'élèvent à -5,4M€. Les principaux contributeurs sont les deux foncières (EHD avec 2,9M€ et FHH avec 0,5M€), LPA (0,2M€) et la Fédération (0,5M€). La variation s'explique par la progression des emprunts souscrits et par les droits de mutations de 5M€ payés lors de la vente des titres FHH rachetés.

Résultat exceptionnel

en K€	Exercice N 2020	Exercice N-1 2019	Ecart
Produits exceptionnels	1 512	2 133	-620
Plus/moins value de cession	-174	-125	-49
Charges exceptionnelles	-1 601	-2 943	1 342
Résultat exceptionnel	-263	-935	672

Le résultat exceptionnel ressort à -0,3M€. La charge est principalement imputable aux foncières car constitué par des mises au rebut d'actifs suite à des travaux de rénovation.

5.4. HORS BILAN

5.4.1. Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES :

Garanties sur emprunts/compromis achat/marchés de travaux/VEFA	110 318 K€
Garanties hypothécaires sur emprunts	3 066 K€
Engagements de retraite	Non significatif

ENGAGEMENTS RECUS :

Garanties des collectivités locales sur remboursement d'emprunts (1)	92 744 K€
--	-----------

(1) Engagements reçus, il s'agit de garanties de remboursements d'emprunt accordés par les municipalités ou les communautés urbaines.

5.4.2. Bénévolat

Le Mouvement bénéficie, en plus du concours de ses 1750 salariés, de l'énergie de près de 4 800 bénévoles, représentant 305 ETP (équivalent temps plein), soit un montant annuel de 7,8 M€ (SMIC chargé), qu'il lui serait difficile de financer.

GROUPE ACTICONSEIL

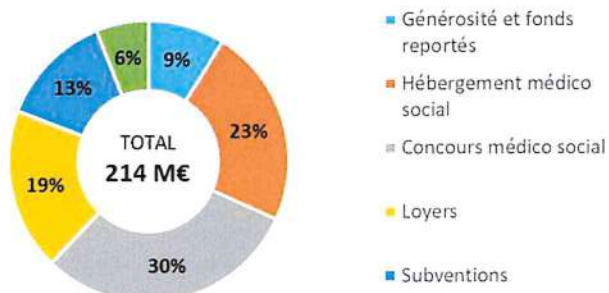
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

6. CROD- Compte de Résultat par Origine et Destination

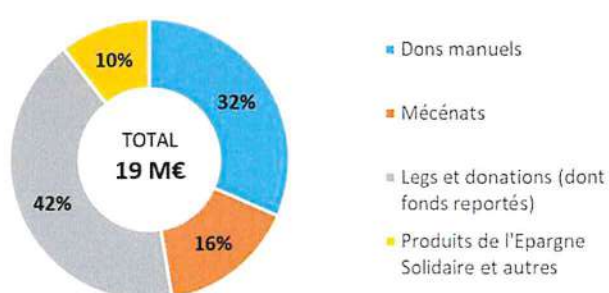
Le compte de résultat par origine et destination constitue un nouveau support de communication introduit par le nouveau règlement comptable. Etabli à partir de la comptabilité générale et analytique, il présente les produits et charges du compte de résultat par nature. Dans les produits, il opère une distinction entre les « ressources liées à la générosité du public » (Dons manuels, Mécénat, Legs et donations) et les autres ressources. Il identifie les charges par nature : dépenses liées aux missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le Compte d'Emploi des Ressources.

A-PRODUITS PAR ORIGINE ET DESTINATION en K€	31.12.2020	
	TOTAL	Dt générosité
PRODUITS PAR ORIGINE		
PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	14 957	14 957
Cotisations sans contrepartie	104	104
Dons, legs et mécénat	14 024	14 024
Dons manuels	6 338	6 338
Mécénats	3 114	3 114
Produits de l'Epargne Solidaire	907	907
Legs, donations et assurances-vie	3 665	3 665
Autres produits liés à la générosité du public	829	829
PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	96 993	
Contributions financières sans contrepartie	1	
Autres produits non liés à la générosité du public	96 992	
Autre produits (dont loyers et recette médico sociale)	94 075	
Produits financiers	1 578	
Produits exceptionnels	1 339	
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	93 161	
REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES	3 910	
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS et REPORTÉS	5 178	4 398
Utilisation des Fonds dédiés	981	201
Utilisation des Fonds reportés	4 197	4 197
TOTAL PRODUITS	214 199	19 355

RESSOURCES



GENEROSITE ET FONDS REPORTES



GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

Le total des produits passe de 189,4M€ à 214,2M€, ce qui traduit une progression des 3 activités du Mouvement, à savoir le médico-social, le logement des personnes en difficulté et l'urgence.

Les produits liés à la générosité du public s'élèvent à 15M€. Avec la prise en compte des fonds reportés issus des legs et donations (nouveau décret comptable) pour un montant de 4,2M€ ces produits ressortent à **19,2M€** et représentent 9% du total des produits. Cette bonne performance témoigne de l'attachement fidèle des sympathisants au Mouvement Habitat et Humanisme. Pour mieux appréhender l'effort consenti par les sympathisants, il serait nécessaire d'ajouter à cette somme **33,5M€** d'augmentations de capital réalisées dans les deux foncières.

Les produits non liés à la générosité du public atteignent 97M€, soit 45% du total des produits. Dans ce montant se retrouvent les contributions d'hébergement des résidents de l'activité médico-sociale pour 49,2M€ et les loyers versés par les locataires des logements pour 40,2M€. Tous les locataires et résidents s'acquittent d'un loyer, de faible montant, qui les inscrit dans leur responsabilité de locataires. Les autres produits (4,7M€), les produits financiers (1,6M€) et les produits exceptionnels (1,3M€) constituent le solde.

Les subventions et autres concours publics s'élèvent à 93,2M€. Elles sont composées par des subventions reçues par l'Etat et les collectivités locales (28,2M€) pour financer principalement l'accompagnement des personnes et l'activité sociale des pensions de famille. Les dotations médico-sociales (65,0M€), versées également par l'Etat et les collectivités locales, permettent de financer les dépenses de soins et de dépendance des résidents des établissements accueillant les personnes âgées fragilisées ou dépendantes à faibles ressources et également les centres d'accueil d'urgence.

Les reprises de provisions et transferts de charges s'élèvent à **3,9M€.**

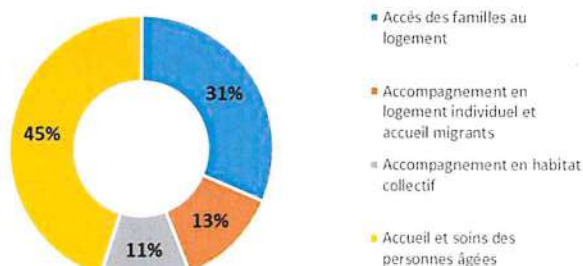
L'utilisation des fonds dédiés à **0,9M€** correspond aux sommes engagées sur l'exercice enregistrées sur l'exercice précédent en fonds dédiés.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
Email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

A-CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION en K€	31.12.2020	
	TOTAL	Dt générosité
CHARGES PAR DESTINATION		
MISSIONS SOCIALES	186 523	9 561
Réalisées en France		
Actions réalisées directement	186 523	9 561
Accès des familles au logement	56 137	3 045
Accompagnement en logement individuel et accueil migrants	23 712	6 516
Accompagnement en habitat collectif	20 713	-
Accueil et soins des personnes âgées	85 961	-
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 568	1 923
Frais d'appel à la générosité du public	1 089	1 089
Frais de recherche des autres fonds privés	1 479	834
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 225	2 435
Frais de fonctionnement de l'exercice	9 225	2 435
Frais de fonctionnement exceptionnel	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	5 972	
IMPOTS SUR LES SOCIETES	83	
REPORT EN FONDS DÉDIÉS et REPORTÉS	7 240	4 899
Report en Fonds dédiés	3 606	1 265
Report en Fonds reportés	3 634	3 634
TOTAL CHARGES	211 611	18 818
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 588	537



MISSIONS SOCIALES ET FONDS REPORTES



GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Le total des charges passe de 186,6M€ à 211,6M€

Les missions sociales, actions menées par le Mouvement, et le report des fonds reportés s'élèvent à **190,1M€** soit 90% du total des charges décomposé comme suit :

- L'accès des familles au logement atteint 56,1M€. Il s'agit des dépenses engagées par les foncières et par les Agences Immobilières à Vocation Sociale pour produire et mobiliser les logements et permettre aux personnes en difficulté d'accéder à un logement décent.
- L'accompagnement en logement individuel et l'accueil aux migrants s'élèvent à 23,7M€. Les dépenses liées à l'animation des bénévoles qui s'occupent de l'accompagnement des familles vers l'autonomie et l'insertion figurent dans ces dépenses, comme celles sur le logement en hôtels des personnes.
- L'accompagnement des personnes dans les résidences collectives (pensions de famille et résidences

intergénérationnelles) atteint 20,7M€. Ces dépenses correspondent à l'ensemble des coûts des résidences collectives.

- L'accueil et soin aux personnes âgées atteint 86M€. Il s'agit de toutes les dépenses engagées dans les EHPADs pour prendre soin des résidents.
- Le report des « fonds reportés issus des legs et donations » s'élève à 3,6M€. Nouvelle rubrique suite à la réforme comptable destiné principalement aux activités locatives.

Ces montants ne comprennent pas les contributions volontaires en nature dont **7,8M€** de valorisation du temps passé par les 4800 bénévoles, **2,1M€** de mécénat de compétence et **1M€** de prestations en nature.

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à **2,6M€**, soit 1,2% du total des charges. Ils ont permis au Mouvement de réaliser les augmentations de capital à hauteur de 33,5M€ et de collecter 19,2M€ de fonds liés à la générosité du public, soit en global 52,5M€. Les frais de recherche de fonds représentent 4,9% des sommes collectées.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 9,2M€, soit 4,4% des charges. Ils sont principalement composés des dépenses de direction générale, de communication, de gestion administrative et financière et d'informatique, nécessaires au bon fonctionnement du Mouvement.

Les autres emplois sont constitués de dotations aux provisions, d'impôt société et de report en fonds dédiés.

Il est à remarquer que ne figurent pas par construction dans les charges les **53,6M€** d'investissements immobiliers réalisés par les sociétés foncières qui font partie de la mission du Mouvement ainsi que le financement spécifique mobilisé. (cf. tableau de financement).

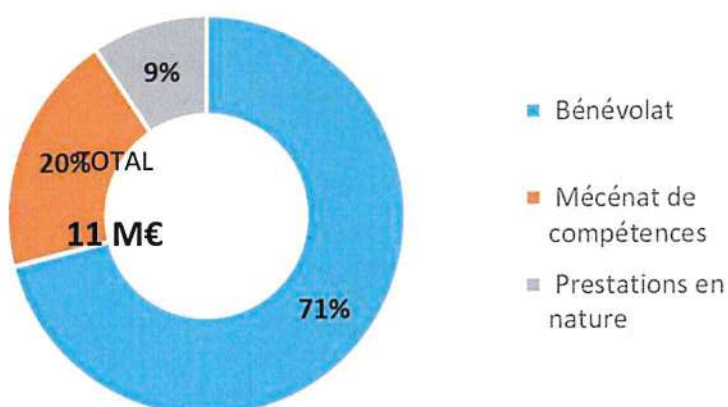
GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

EN K€	31.12.2020	
	TOTAL	Dt générosité
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	11 025	11 025
Bénévolat	7 820	
Mécénat de compétence	2 165	
Prestations et dons en nature	1 040	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GENEROSITE



Ce tableau récapitule l'ensemble des temps des bénévoles et de mécénats de compétences ainsi que les prestations réalisées à titre gratuit. Ces contributions de 11M€ qui représentent 5% de nos produits sont indispensables au modèle économique du Mouvement.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION (K€)	2 020	RESSOURCES PAR ORIGINE (K€)	2 020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - MISSIONS SOCIALES		1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
1.1 Réalisées en France	9 561	Cotisations sans contrepartie	104
Actions réalisées directement	9 561		
Accès des familles au logement	3 045	Dons, legs et mécénat	14 024
Accompagnement en logement individuel et accueil migrants	6 516	Dons manuels	6 338
Accompagnement en habitat collectif	-	Mécénats	3 114
Accueil et soins des personnes âgées	-	Produits de l'Epargne Solidaire	907
Versements à d'autres organismes agissant en France	-	Legs, donations et assurances-vie	3 665
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 923		
Frais d'appel à la générosité du public	1 089		
Frais de recherche des autres fonds privés	834		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 435	Autres produits liés à la générosité du public	829
TOTAL DES EMPLOIS	13 919	TOTAL DES RESSOURCES	14 957
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	-	4 - REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES	-
6 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	4 899	5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS	4 398
TOTAL	18 818	TOTAL	19 355
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	59
		(+)Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	537
		RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	596

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	30
(-) Utilisation	201
(+) Report	1 265
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 094

Les **19,4M€** de ressources de générosité du public ont été utilisées pour financer :

- Des actions réalisées en 2020 à hauteur de 9,6M€ et les actions dont la réalisation est programmée sur les prochains exercices pour 4,9M€ (Report en fonds dédiés). 75% des dépenses sont donc affectées aux missions sociales.
- Les frais de recherche de fonds et de charges sur les legs et donations à hauteur de 1,9M€ soit 10%.
- Les frais de fonctionnement à hauteur de 2,4M€ soit 12%.
- Le résultat de la générosité à hauteur de 0,5M€ soit 3%.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
Email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

7. TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement combiné à partir des flux réels de l'exercice en excluant les variations des postes de bilan résultant des écarts de périmètre de combinaison permet de présenter les équilibres financiers des différentes activités du Mouvement qui se complètent.

en K€	2020	2019
EXCEDENT	2 588	2 864
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	34 268	33 383
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET PROVISIONS	- 13 393	- 16 841
AUTOFINANCEMENT COURANT	23 463	19 406
CESSIONS D'ACTIFS FINANCIERS	8 466	9 259
AUGMENTATIONS DE CAPITAL	33 480	24 859
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	12 858	10 499
EMPRUNTS	40 693	33 963
RESSOURCES	95 497	78 580
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	- 53 637	- 81 321
INVESTISSEMENTS FINANCIERS	- 6 508	- 6 622
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	- 12 619	- 8 305
EMPLOIS	- 72 764	- 96 248
VARIATION BFR	3 434	3 640
VARIATION DE TRESORERIE	49 630	5 378

Ce tableau fait ressortir que le Mouvement a dégagé de la trésorerie **(+49,6M€)** sur l'exercice sous l'effet :

- D'une hausse de la trésorerie de **+33,4M€** des deux foncières sur la réalisation des opérations immobilières suite aux augmentations de capital réalisées pour un montant total de **+33,5M€**, de l'encaissement d'emprunts et de subventions d'investissements pour **53,5M€**, et d'un moindre décaissement sur les opérations immobilières pour un montant de **-53,6M€** qui s'explique principalement par l'effet du Covid et des élections municipales qui ont retardé les projets.
- Un solde positif de cessions de titres des foncières d'un montant de **+2,0M€** qui correspond à l'écart entre les rachats de titres aux souscripteurs et leurs reventes principalement à des investisseurs institutionnels.
- Un solde positif de **+14,2M€** sur la couverture par l'autofinancement du remboursement des emprunts et du BFR.

Le modèle financier mis en place permet de poursuivre le développement de l'activité du Mouvement auprès des personnes les plus fragilisées.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031